



**COMMUNE DE LA  
BARBEN**

DEPARTEMENT  
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'AIX-EN-PROVENCE

*République française  
Liberté, égalité, fraternité*

**Délibération N° 17-2017**

Nombre de membres En exercice	14
Nombre de membres Présent	13
Nombre de membres Votants	12
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation :  
31/03/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 13/04/2017

Reçu en préfecture le 13/04/2017

ID : 013-211300090-20170406-172017-DE

Des

**DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance 06 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le neuf du mois de février à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA BARBEN a été assemblé à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Christophe AMALRIC, Maire.

Etaient présents à cette assemblée : M. Christophe AMALRIC M. Christian ARRIVE, M. Jean-Marc ARNAUD, M. Nicolas VIROLLE, M. Alain PROOT, Mme Sandrine TUR, Mme Anna GOURLIA, M. Ulrich MOLL, Mme Eva PLANES, Mme Madeleine CHAUMARD, M. Gauthier AMALRIC et Mme Maria Fernanda RUAULT, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quatorze membres.

Excusés donnant pouvoir : Mme Michèle TARALLO à M. Christophe AMALRIC,

Absent: M. Gilles SAUVAJOL

Secrétaire de Séance : Mme Anna GOURLIA

---0000000---

**Objet : mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouvel hôtel de ville – Attribution du marché.**

Suite à la consultation engagée selon les stipulations de l'article 42 2° de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 à 29 et 90 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre afférente à la construction du nouvel hôtel de ville, il sera proposé au Conseil d'attribuer le marché. Les 9 propositions reçues et examinées, selon les critères énoncés dans les documents de consultation, par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, BRED AMO, ont reçues les notations suivantes :

Groupement	Montant HT	Note qualité de l'offre sur 20 pondérée 60 %	Note prix pondérée 40 %	Total notes pondérées	classement
Cervellini bernard Poly structure Igtech	95 900.00	30	40	70	7
Obrador Quadri ingénierie Beccamel	137 000.00	34.2	28	62.20	9
Grégoire et Mattéo Oteis AT paysage	116 450.00	51.6	32.94	84.54	3
Mix architecture Tpfi ingénierie 139 paysage	116 450.00	60	32.94	92.94	1 <sup>er</sup>
Oh Isom architectes Epr – obra ingénierie Domene – PG eco Hervé des sahakian	129 465.00	39.6	29.63	69.23	8



Envoyé en préfecture le 13/04/2017

Reçu en préfecture le 13/04/2017

Affiché le

ID : 013-211300090-20170406-172017-DE

Mv architectes AD2i Calder ingénierie Benjamin callard	130 150.00	50.4	29.47	79.57	5
Julien espada Epc New tec Ant	111 929	48.6	34.27	82.87	4
Njmh architectes Cei bat Setab Henricot clementine IGE conseil	119 190.00	56.4	32.18	88.58	2
Christophe caire Langlois ingénierie Sarlec R2m	121 930.00	40.2	31.46	71.66	6

Vu le projet de construction du nouvel hôtel de ville,  
Vu la consultation engagée en application l'article 42 2° de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 à 29 et 90 du décret 2016-360 du 25 mars 2016,  
Vu le rapport d'analyse effectué par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, annexé à la présente délibération,  
**ENTENDU** l'exposé de son rapporteur,  
**Le Conseil municipal,**  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### **DE C I D E**

**Article 1 :** D'ATTRIBUER le marché de maîtrise d'œuvre au groupement Mix Architectes, TPFI ingénierie et SARL 139 paysage pour un montant 116 450.00 € HT,

**Article 2 :** D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

**Article 3 :** DE PRECISER que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**ARTICLE 4 :** PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Certifié conforme au registre des délibérations.

LA BARBEN, le 10 avril 2017

Le Maire

Christophe AMALRIC

Envoyé en préfecture le 13/04/2017

Reçu en préfecture le 13/04/2017

Affiché le

ID : 013-211300090-20170406-172017-DE



## MAIRIE DE LA BARBEN

### Rapport d'analyse des offres

**Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre**

**pour la construction du nouvel Hôtel de Ville de La Barben**

1) **Objet de la consultation :**

Les prestations objet de la présente consultation de maîtrise d'œuvre concernent l'opération de **construction du nouvel Hôtel de Ville de La Barben.**

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 1370 000 € HT.

La consultation est passée par Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le Dossier de Consultation des Concepteurs a été mis en ligne sur « Marchés sécurisés » le 28 Février 2017.

La remise des offres était prévue le 21 Mars 2017.

2) **Bases de l'analyse :**

Le jugement des offres, sur la base de l'article 6 du règlement de consultation, a été le suivant :

1) **Qualité de l'offre : 60% de la note obtenue.**

Elle est évaluée sur la base des documents remis par les candidats à l'appui de leur offre conformément au règlement de la consultation.

Les éléments pris en compte ont été les suivants :

➤ **Qualité du mémoire (notée sur 7) en terme de contenu permettant de s'assurer de la qualité de l'offre**

L'item qualité du mémoire est noté de la façon suivante :

- Pas de réponse : 0 points
- Réponse très peu satisfaisante : 1,4 point
- Réponse peu satisfaisante : 2,8 points
- Réponse moyennement satisfaisante : 4,2 points
- Réponse satisfaisante : 5,6 points
- Réponse très satisfaisante : 7 points

➤ **Qualité de la lettre de motivation permettant d'apprécier que le candidat a bien saisi l'ensemble des enjeux liés à l'opération (notée sur 5)**

L'item qualité de la lettre de motivation est noté de la façon suivante :

- Pas de réponse : 0 points
- Réponse très peu satisfaisante : 1 point
- Réponse peu satisfaisante : 2 points

- Réponse moyennement satisfaisante : 3 points
- Réponse satisfaisante : 4 points
- Réponse très satisfaisante : 5 points

➤ Méthodologie et organisation proposée (notée sur 5) pour réaliser l'opération

L'item méthodologie et organisation proposée pour réaliser l'opération est noté de la façon suivante :

- Pas de réponse : 0 points
- Réponse très peu satisfaisante : 1 point
- Réponse peu satisfaisante : 2 points
- Réponse moyennement satisfaisante : 3 points
- Réponse satisfaisante : 4 points
- Réponse très satisfaisante : 5 points

➤ Réflexion sur les délais (notée sur 3), délais de réalisation de la mission et délais de travaux/phasage

L'item réflexion sur les délais est noté de la façon suivante :

- Pas de réponse : 0 points
- Réponse très peu satisfaisante : 0,6 points
- Réponse peu satisfaisante : 1,2 point
- Réponse moyennement satisfaisante : 1,8 point
- Réponse satisfaisante : 2,4 points
- Réponse très satisfaisante : 3 points

**Mode de calcul pour la note du critère qualité de l'offre**

Le candidat obtient une note sur 20, résultant de l'addition des notes attribuées pour les 4 items ci-dessus indiqués.

La pondération suivante est ensuite appliquée : (note obtenue par le candidat / note maximale pouvant être obtenue (20)) \* 60

**2) Prix des prestations : 40% de la note obtenue.**

**Mode de calcul :**

Les notes sont proportionnées aux valeurs financières des offres ;

La note des candidats s'obtient selon la formule suivante : (valeur meilleure offre € HT / valeur offre du candidat € HT) x 40

**Soit :**

<b>CRITERES</b>	<b>PONDERATION</b>
<b>Qualité de l'offre (notée sur 60) :</b> décomposée en : <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Qualité du mémoire (notée sur 7) en terme de contenu permettant de s'assurer de la qualité de l'offre</b></li><li>- <b>Qualité de la lettre de motivation permettant d'apprécier que le candidat a bien saisi l'ensemble des enjeux liés à l'opération (notée sur 5)</b></li><li>- <b>Méthodologie et organisation proposée (notée sur 5) pour réaliser l'opération</b></li><li>- <b>Réflexion sur les délais (notée sur 3), délais de réalisation de la mission et délais de travaux/phasage</b></li></ul>	<b>60 % de la note obtenue</b>
<b>Prix des prestations (noté sur 40)</b>	<b>40 % de la note obtenue</b>

Les offres sont donc notées sur un total de 100 points.

Il est précisé que les résultats des calculs liés à la mise en œuvre de la clause de pondération des critères, ont été arrondis au centième inférieur.

**3) Composition de l'équipe missions demandées et délais d'études :**

**Equipe MOE :**

Les candidats désirant participer à cette consultation, devront impérativement présenter les compétences suivantes :

- **Architecte**
- **Bureau d'études structures**
- **Bureau d'études fluides**
- **Economie de la construction**
- **Bureau d'études VRD**
- **Qualité environnementale du bâtiment**
- **Paysagiste**

Missions :

**Base + Diagnostic démolition**

Les délais d'études maximums demandés par la maîtrise d'ouvrage :

Diagnostic	2 semaines
ESQ	3 semaines
APS	4 semaines
APD	4 semaines
PRO/DCE	4 semaines
ACT (à compter de la réception des offres)	4 semaines
DOE	3 semaines

4) Résultat de la consultation :

**9 équipes ont répondu dans le délai :**

N° PLI	ROLE	SOCIETE	COMPETENCE
1	Mandataire	CERVELLINI BERNARD	Architecte QEB
	cotraitants	POLY-STRUCTURE IGTECH	Structure Fluides
2	Mandataire	OBRADOR D'ARCHITECTURE	Architecte, Economie, paysagiste QEB
	cotraitants	BECCAMEL QUADRI INGENIERIE	structure fluides, VRD
3	Mandataire	GREGOIRE ET MATTEO	Architecte
	cotraitants	OTEIS AT PAYSAGE	Economie, fluides, structure, VRD, QEB Paysagiste Urbaniste
4	Mandataire	MIX ARCHITECTES MARSEILLE	Architecte QEB
	cotraitants	TPFI INGENIERIE 139 PAYSAGE	Economie, fluides, structure, VRD, QEB paysagiste
5	Mandataire	OHISOM ARCHITECTES	Architecte
	cotraitants	EPR OBRA INGENIERIE DOMENE PGEco HERVE DER SAHAKIAN	structure Fluides, VRD Thermique, QEB Economie Paysagiste, VRD
6	Mandataire	MV ARCHITECTES	Architecte QEB
	cotraitants	AD2i CALDER INGENIERIE BENJAMEN CALLARD	Economie, structure, VRD, QEB fluides paysagiste
7	Mandataire	JULIEN ESPADA	Architecte QEB
	cotraitants	EPC NEW-TEC ANT	Economie fluides structure
8	Mandataire	NJMH ARCHITECTES	Architecte QEB
	cotraitants	CEI-BAT SETAB CLEMENTINE HENRICOT IQE CONSEIL	Economie fluides, structure, VRD paysagiste QEB
9	Mandataire	CHRISTOPHE CAIRE ARCHITECTURE	Architecte paysagiste
	cotraitants	LANGLOIS ETUDES INGENIERIE SARLEC R2M	structure, VRD fluides, QEB Economie,

5) L'Analyse des candidatures :

Après réception de compléments sur les candidatures demandés aux équipes par e-mail le vendredi 31 mars 2017 toutes les équipes sont conformes administrativement. Par ailleurs, toutes disposent, au regard des éléments fournis, des capacités techniques financières et professionnelles souhaitées (Références, moyens humains et techniques).

6) L'Analyse des offres ( Cf Tableau joint ) :

Suite à l'analyse des offres, et en fonction des critères ci-avant définis, nous proposons de retenir le groupement **MIX ARCHITECTES / TPF I INGENIERIE / 139 PAYSAGE.**

Nice, le 05/04/2017

J. AMO

**BRED AMO**  
Ménas Nice Premier  
455 Promenade des Anglais  
06209 NICE Cedex 3  
contact@bredamo.fr  
Siret 801 543 406 00012 - APE 7112 B